

# Roye info

N°291 JUIN-JUILLET 2023

## LES VACANCES DANS LE BON SENS

**Prévention canicule**

Page 8

**Démocratie locale**

Pages 4 - 5

**Conseils de la Police Municipale**

Pages 6 - 7



Retour sur les nouveaux rendez-vous que vous ont proposé vos élus ces dernières semaines.

Rue Henri Renard



### Fête des voisins

Pour la première fois, nous vous invitons à vous réunir à l'occasion de la fête des voisins, le 2 juin. Vous avez été plusieurs à répondre à l'invitation, animant ainsi plusieurs rues. Nous nous en réjouissons.

### 16 mai

Beaucoup d'implication pour cette première cérémonie de la journée du bien-vivre ensemble en paix. MM. Say, sous-préfet, M. Zychlinski, Maire du Wedemark, les enfants des écoles royennes ont contribué à la réussite de cette nouvelle journée.

Cimetière militaire allemand



Place Jacques Fleury

### Fête de la musique

Nous étions ravis de vous accompagner pour cette fête de la musique nouvelle formule, au jour dédié le 21 juin et de retour place Jacques Fleury !

Nous avons chanté, nous avons dansé... Quelle soirée superbe !



Rucher - Allée Bertrand Guibon

### Festival « Univert »

Visites, expositions, ciné-concert, marché des producteurs, et ateliers divers ...

Ces rendez-vous programmés les 9, 10 et 11 juin ont permis au premier festival de l'environnement de trouver son public.

Nous réfléchissons à la deuxième édition !



Ets Deceuninck - ZI Ouest

### Visite d'entreprises

Visite de l'entreprise Deceuninck le 26 avril pour Madame le Maire et une délégation d'élu.e.s. Les responsables leur ont présenté l'activité de l'entreprise et les perspectives d'avenir.

SOMMAIRE



**Pages 4 et 5 - Démocratie locale**

« Roye change avec vous »



**Pages 6 et 7 - Mon été sécurité**

Les bons conseils de la police municipale



**Page 8 - Canicule**

Pensons prévention !



**Page 9 - Solidarités**

Le CCAS prépare l'avenir



**Pages 10 et 11 - Jeunesse**

Chantier Concordia - J.S.P.



**Pages 12 et 13 - Environnement**

Espaces verts, vers une évolution des pratiques d'entretien



**Page 14 - Échanges culturels**

Les Royens à Bruxelles avec le comité de Jumelage



**Page 15 - Consultation citoyenne**

Éclairage public



**Page 17 - Économie**

Échos du conseil - Le chauffage passe à l'énergie verte



**Pages 18 et 19 - Agenda**

**Mairie de Roye**

Place Jacques Fleury  
80700 Roye

Tél. 03 22 87 00 52

Courriel :  
contact.mairie@roye.eu

Horaires :  
Du lundi au jeudi  
9h/12h15 et 13h30/17h30  
Le vendredi  
8h30/12h30 et 13h30/16h30

Site internet

En cours de maintenance en raison  
d'un problème technique.  
Retour du site dans quelques  
semaines avec un nouveau visuel

Application gratuite  
Smartphone & tablettes

« Roye »

Facebook

« Roye »

**Roye info n° 291**

Directrice de la Publication :  
Mme Delphine DELANNOY, Maire

Conception et impression :  
Ville de Roye

Crédits photo :  
Ville de Roye

**Conception et impression :**  
Ville de Roye

## Du nouveau avec la création du dispositif « Roye change avec vous »

### Concertation, consultation et sondage... telles sont les grandes lignes.

Depuis plus de huit mois, votre équipe municipale donne un cap nouveau à Roye dans le développement de la démocratie. Votre opinion sera sollicitée pour façonner certains changements qui s'annoncent parfois importants. C'est pour cela que nous vous proposons le dispositif « Roye change avec vous ».



Découvrez dans ce focus les différents outils mis en place par les élus : permanences, porte à porte, consultations citoyennes, réunions publiques, page Facebook et le 11 juillet prochain, le lancement de la toute première balade urbaine.

#### La concertation citoyenne ...

La toute première consultation citoyenne royenne est lancée depuis le 15 juin dernier. Vous êtes ainsi invités à vous exprimer sur l'extinction de l'éclairage public jusqu'au 15 août



#### .. les réunions publiques ...

Les réunions publiques ont également été intensifiées. On ne compte pas moins de 6 réunions depuis octobre dernier soit quasiment 1 rencontre par mois. Au programme : adressage, Fibre, commerce, petite ville de demain autant de sujets structurants pour l'avenir de Roye. Un atelier participatif s'est également tenu le 3 juillet dernier.

Un objectif ?

Réaliser, ensemble, un état des lieux sur les besoins en matière d'éducation, de transports publics...

**Vous avez la parole !**

#### La permanence des élus : Un moment privilégié

On compte depuis son lancement en octobre dernier plus de 20 permanences et pas moins d'une soixantaine de royens venus à la rencontre des élus.

#### Un idée, un projet, une difficulté ?

Les demandes des citoyens sont traitées prioritairement par les services de la ville et suivies par l'adjoint référent en charge de la permanence.

#### Quand et où ?

Rencontres sans rendez-vous tous les deuxièmes et quatrième samedis du mois sans rendez-vous.

Accès derrière la Mairie.

Prochaines dates :

- ⇒ 15 et 29 juillet -
- ⇒ Trêve en août
- ⇒ 9 et 23 septembre

### Lancement des balades urbaines

Parcourez votre quartier aux côtés d'élus et de techniciens pour échanger ensemble sur votre environnement (stationnement, sécurité, projet en cours, entretien...) : voilà l'objectif des balades urbaines !

#### ►► Première balade :

**Le 11 juillet à 18 heures.**

La balade se fera de l'ancien au nouvel Aldi en passant par Action afin d'appréhender l'extension de la zone commerciale Ouest. (affiche ci-contre)

Vous découvrirez, en avant-première, le fonctionnement du tout nouveau magasin (ouverture prévue le 26 juillet) grâce à M. Sylvain Husse, responsable du développement immobilier de l'enseigne.

Les Royens pourront ainsi appréhender en avant-première leur nouveau cadre de vie.

#### ►► Deuxième balade :

**Le 17 juillet, à vos vélos !**

Nous partirons ensemble à la découverte du futur parcours cyclable. Départ à 14h devant le théâtre de l'Avre. Retour prévu à 17h.



**BALADE URBAINE**

En balade sur le terrain, avec vos élus à la découverte des projets locaux

**11 juillet 2023**  
Départ 18h00 de l'ancien Aldi

Imp. du Moulin

ROYE

ROYE Nouvelle

NOUVEL ALDI  
Rue Saint-Médard

### Vos élues référentes.

Vous avez une demande sur ce dispositif, vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !



**Salima TIDDARI**  
Maire-Adjointe à la proximité et aux relations avec les habitants



**Justine FRANCELE**  
Conseillère municipale déléguée



[royechangeavecvous@gmail.com](mailto:royechangeavecvous@gmail.com)



De gauche à droite :  
 Fabrice  
 Sébastien  
 Guillaume  
 Mélanie  
 Thibault

## LES BONS CONSEILS DE LA POLICE MUNICIPALE

**Avant le départ en vacances, nous avons demandé à nos agents quelques conseils pour partir l'esprit tranquille.**

**S**ébastien : « Restez discrets ! »

Cela paraît aller de soi mais :

- Prévenez votre entourage proche de votre absence (famille, amis, voisins).
- N'ébruitez pas trop votre départ dans les lieux et rassemblements publics (bars, concerts..)
- Ne diffusez pas vos dates sur les réseaux sociaux.
- Publiez vos photos de vacances sur ces mêmes réseaux lorsque vous êtes rentrés chez vous.



En votre absence :

- Créez une illusion de présence (programmateur pour la lumière, ouverture et fermeture de vos volets par un proche)
- Coupez votre gaz le cas échéant
- Transférez votre ligne fixe sur votre téléphone mobile.

**T**hibault : « Faites surveiller votre habitation »

Avant votre départ, vous pouvez vous inscrire pour une opération « Tranquillité Vacances » auprès de notre service :

- soit en vous présentant à l'accueil de la Mairie
- soit par internet sur le site de la ville (<https://roye.eu/Tranquillite-vacances.html>).



Cette opération, entièrement gratuite, vous permet d'informer la Police Municipale de votre absence. Les patrouilles pourront ainsi porter une vigilance accrue sur votre domicile et effectuer des contrôles à différents moments de la journée.

## Guillaume : « Faisons preuve de civisme »

En 2022, la Police Municipale a effectué 720 interventions.

L'été est une période où l'activité est accrue, ce pour l'ensemble des forces de sécurité. De fait, les tensions peuvent être plus vives, la météo favorise notamment les nuisances et les tapages, provoqués la plupart du temps par des individus peu soucieux du bien vivre ensemble.

En parallèle, les agents du service sont également mobilisés aux côtés des gendarmes sur les sécurisations d'évènements festifs.

Aussi, pour un bel été, nous en appelons au civisme des personnes afin que les forces de l'ordre ne diluent pas leur effort et puissent répondre de manière efficiente aux doléances.



### Police Municipale

Hôtel de ville  
Tél. 03 22 87 62 17

#### Accueil :

Du lundi au jeudi  
8h30-12h et 14h-17h30

Le vendredi  
8h30-12h et 13h30-16h30

## Mélanie : « Identifiez vos animaux »

Si vous êtes détenteur d'un chien ou d'un chat, n'omettez pas de le faire identifier auprès d'un vétérinaire. Il s'agit là d'une obligation prévue par la loi et ne pas le faire vous expose à une amende de 750 € max.



De plus, si votre animal s'échappe de votre domicile ou de votre lieu de villégiature, il sera plus aisé de vous le rendre. Dans le même ordre d'idée, mettez bien à jour vos coordonnées sur le site I-cad.  
(<https://www.i-cad.fr>)

## Fabrice : « Faites contrôler votre véhicule »

Un long trajet vous attend sans doute pour vous rendre sur votre lieu de vacances. Faites un check-up de votre véhicule avant le départ:

- Contrôlez les freins, la propreté et le fonctionnement des phares, l'usure et le gonflage des pneus
- Vérifiez les niveaux (huile, liquide de refroidissement, liquide lave glace)
- Assurez-vous d'être en possession d'une chasuble rétro réfléchissante et du triangle de pré-signalisation.
- Ne surchargez pas votre véhicule (sanctionnable en cas de surpoids). Evitez les objets trop lourds dans l'habitacle, ceux-ci pouvant devenir des projectiles dangereux en cas d'impact, privilégiez les objets légers (blousons, couvertures, oreillers...etc) dans la mesure du possible.
- Pour optimiser encore un peu plus votre trajet, disposez d'une trousse à pharmacie et conservez à portée de main vos documents (carte grise, assurance avec le téléphone en cas de panne).
- Enfin, sur la route, faites une pause toutes les 2 heures!



# PENSONS PRÉVENTION !

## Vague de chaleur ? Gardez les réflexes fraîcheur !

### Rafrâchissez votre habitation

Garder les volets ou rideaux fermés dans la journée. Pensez à provoquer des courants d'air lorsque la température extérieure est plus basse que la température intérieure.

### Désaltérez-vous

N'attendez pas d'avoir soif et buvez régulièrement, au moins 1 litre et demi par jour, sauf en cas de contre-indication médicale.

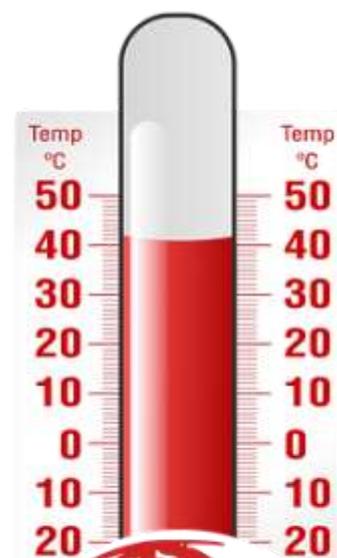
Ne consommez pas d'alcool et évitez les boissons à forte teneur en caféine. En cas de difficulté à avaler les liquides, consommez des fruits à forte teneur en eau (pastèque, melon, etc.)

### Gardez le contact

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches. Restez en contact tous les jours avec les personnes âgées (proches, ami.e.s, voisin.e.s) et vérifiez qu'elles ne souffrent pas de la chaleur.

### Protégez-vous

Portez des vêtements amples et légers. A l'extérieur, n'oubliez pas une casquette ou un chapeau. Mouillez-vous le corps. Mangez-frais et équilibré. Privilégiez les activités douces.



Contactez le 15 si vous constatez les symptômes suivants :  
Fatigue inhabituelle, vertiges/nausées, température corporelle élevée (>38°C), crampes, propos incohérents et maux de tête..

En savoir plus sur le site :  
<https://sante.gouv.fr/>

## Pour les plus fragiles : le registre des personnes vulnérables

Il permet aux personnes inscrites de bénéficier d'une assistance lorsqu'un plan d'alerte (canicule, grand froid, crise sanitaire...) est déclenché.

Il n'y a pas d'inscription automatique. La démarche doit émaner du demandeur ou d'un proche (médecin, famille, ami..) qui en adressera la demande par écrit. Mention en sera ensuite faite à la personne inscrite.

### Peuvent être inscrits :

- Personnes de plus de 65 ans
- Personnes de plus de 60 ans inaptes au travail
- Personnes handicapées



## LE C.C.A.S PRÉPARE L'AVENIR

**Mieux vous connaître pour mieux vous aider... Tel est le but du diagnostic « Analyse des besoins sociaux », actuellement en cours de réalisation.**

Quelles sont vos attentes en terme de logement, de mobilité, de culture ?

Quelles sont vos préoccupations au quotidien ?

Ces interrogations, et bien d'autres, figuraient sur l'enquête qui vous a été proposée par le C.C.A.S de Roye ces dernières semaines. Accessible en version papier ou de façon dématérialisée, elle a permis d'identifier ce dont vous aviez le plus besoin.

Plusieurs thématiques ont été évoquées :

- ⇒ Emploi
- ⇒ Accès aux droits
- ⇒ Mobilité
- ⇒ Vie locale
- ⇒ Autonomie / dépendance
- ⇒ Seniors
- ⇒ Familles
- ⇒ Jeunesse
- ⇒

Les réponses du questionnaire ont servi de base à une réunion publique, le 3 juillet au Théâtre de l'Avre. On y découvrait, par exemple, que 68 % des personnes ayant répondu à l'enquête aimeraient plus d'échanges entre les habitants.

Pour chaque thème, vous étiez invités à commenter, à exposer vos idées.



**Le taux d'équipement royen (culturels et sportifs) est presque 2 fois supérieur à la moyenne nationale.**



**La scolarité et l'aide aux devoirs préoccupe 31 % des parents sondés.**

### Les prochaines étapes...

1. Jusqu'à fin juillet : Diagnostic (études statistiques, questionnaires...)
2. Septembre / octobre : Étude des actions à envisager (tables rondes, ateliers...)
3. 2024 : mise en place des premières actions

**Point d'Information Jeunesse**Label  
Information  
Jeunesse

Rue de Verdun

(à côté du restaurant scolaire)

Tél. 06.67.76.44.70

Horaires :

Lundi / Mardi 13h30-18h

Mercredi 9h-12h 13h30-18h30

Jeudi 9h-12h 13h30-18h

Vendredi 9h-12h 13h30-17h30

# CHANTIER PARTICIPATIF RECHERCHE VOLONTAIRE

**L'été promet d'être actif pour le Point d'Information Jeunesse. de Roye avec l'organisation d'un chantier international en août autour du lavoir.**

Quand ils parlent entre eux, ils utilisent un peu de français, un peu d'anglais, quelquefois d'autres langues mais surtout beaucoup de bonne humeur. Ils partagent leur culture, leur cuisine et durant deux semaines, leur lieu de vie.

Ambiance détente.



Lavoir municipal, rue des Fontaines

Outre le projet participatif, à savoir la réfection du lavoir, ce qui les motive et les réunit reste cet échange entre jeunes de toutes nationalités. Un moment qui marque.

Ainsi, le chantier organisé en 2022, a permis de voir s'épanouir deux jeunes royens. De caractères plutôt introvertis, ils s'appêtent aujourd'hui à participer à un nouveau projet, cette fois en Bretagne. Un résultat plus que positif !

Une autre équipe s'activera en août autour du lavoir.

**Les jeunes royens peuvent, s'il sont âgés de 15 à 17 ans et motivés pour l'aventure, faire acte de candidature auprès du Point Information Jeunesse. Quatre seront retenus pour participer au chantier.**

Ils rejoindront un italien, un belge, un allemand, un turc et plusieurs français issus d'autres régions.

Précision : tous les jeunes, y compris les participants royens, partageront un même lieu de vie durant le séjour.

## Le P.I.J. c'est aussi....

- Le BAFA citoyen dont la deuxième session s'achèvera en octobre. A noter que deux jeunes issus de la première session sont aujourd'hui titulaires d'un contrat de travail dans le domaine de l'animation (un CDI et un CDD longue durée).
- Un espace informatique
- De la documentation, des informations et des offres d'emploi locales
- Des animations tout au long de l'année

# J.S.P. JEUNES ET RESPONSABLES



## A l'école du respect et de la discipline, il faut quatre ans pour devenir Sapeur-pompier.

« En étant jeune, c'est un choix à faire ». Devenir jeune sapeur-pompier J.S.P., cela se mérite et nécessite de la volonté et du travail. Les mercredis après-midi, les samedis, les dimanches de compétition sportive et les révisions indispensables à la maison pour tout assimiler. La formation s'étale sur quatre ans pendant lesquels les jeunes vont découvrir le matériel puis apprendre à l'utiliser.

Le cadre posé peut paraître strict, mais il n'a qu'un but

« Former des gens de terrain ». Pour autant, l'investissement des formateurs est réel au côté des adolescents. « Il s'agit de formation, pas de formatage. Nous voulons des jeunes épanouis qui s'éclatent. » L'ambiance au sein de l'équipe témoigne du résultat obtenu.

A l'issue de ces 4 années de formation, une fois le brevet de cadet obtenu, les lauréats pourront s'engager s'ils le souhaitent. Un choix que nombre de pompiers volontaires royens

ont fait avant eux. Plus de la moitié sont issus des rangs de l'école des J.S.P.

La prochaine rentrée marquera l'ouverture d'une nouvelle session de formation pour les 13 / 15 ans.

Toutes les candidatures sont étudiées. Un médecin sapeur pompier se prononcera sur l'aptitude des jeunes. A noter qu'une inaptitude médicale peut permettre de suivre la formation mais interdit de s'engager ensuite.



Pour tout renseignement,  
S'adresser au centre de secours  
34 rue de Nesle  
à Roye

[roye.jsp@outlook.fr](mailto:roye.jsp@outlook.fr)

## ESPACES VERTS, ESPACES NATURELS

### VERS UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES D'ENTRETIEN

Avez-vous remarqué ce vent de changement qui souffle sur toutes les communes de France : chemins bordés de coquelicots, fossés non fauchés et pelouses en libre évolution ?

***Entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible !***

La politique nationale de développement durable, appuyée par la détermination de nos élus, nous oriente vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Les sujets comme la préservation de l'eau, la faune et flore, les économies d'énergie deviennent, en pleine extinction de masse de la biodiversité, des priorités.

Ces adaptations, de nos méthodes d'entretien et plus largement de nos modes de vie, sont plus que nécessaires si l'on veut assurer un avenir viable et heureux à nos enfants.

Un tel changement ne se réalise pas en claquant des doigts, et comme lors de toute évolution, nous avançons en observant, testant et corrigeant nos méthodes et surtout en les



adaptant au profil de notre commune. La gestion différenciée se met progressivement en place à Roye, et elle rendra notre ville, à terme, plus agréable, plus verte et plus vivante. Laissons-nous un peu de temps, et faisons confiance au processus. Retrouvons cette symbiose entre l'homme et la nature !

***Pas un abandon de gestion, mais bien une autre gestion !***

La gestion différenciée est un mode de gestion des espaces verts visant à réduire les interventions sur les zones naturelles, fauchées ou de faible fréquentation pour stimuler la biodiversité et à augmenter la qualité des interventions sur les zones dites de prestige.



### *Les nids d'hirondelles mais aussi...*

« ... La nécessité de la préservation du patrimoine naturel justifie la conservation de sites d'intérêt géologiques, d'habitats naturels... »  
Art. L 411-1 du Code de l'Environnement.

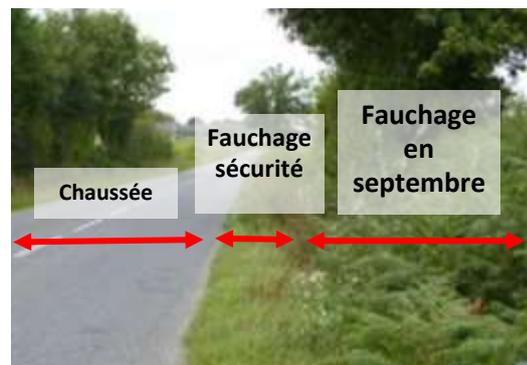
Cela signifie que, dès lors qu'elle est protégée, une espèce ne doit être ni détruite, ni perturbée. Il en est de même pour son habitat. C'est également le cas pour les espèces végétales.

Ainsi, la présence d'un scarabée rhinocéros, d'une orchidée sauvage ou d'un lézard des murailles (tous présents à Roye comme indiqué dans l'exposition «Roye, Avre de Biodiversité» lors du festival Univert) suffisent à empêcher la destruction, la dégradation ou l'altération des lieux où ils sont installés.

## EN PRATIQUE

### La fauche raisonnée

Ce que l'on appelle fauche, c'est l'action de détruire la végétation des bords de route et grands espaces avec tracteur et épareuse. A Roye, 4,5 hectares étaient systématiquement fauchés dès avril. Dorénavant, plus de la moitié de cette surface, 2,5 hectares ne seront fauchés qu'en septembre : de nombreuses espèces vont ré apparaître notamment insectes et oiseaux. L'autre moitié sera toujours fauchée pour des raisons de sécurité routière ou d'emplacement.



Parc André Coëll

### La tonte différenciée

Cela consiste à ne tondre dans les grands espaces que les allées de passage, de façon à créer une prairie fleurie. Après quelques essais répartis sur toute la commune, nous réitérerons la technique l'an prochain. Les objectifs sont de favoriser la biodiversité, la résistance des pelouses aux sécheresses, un meilleur captage de l'humidité dans l'air et le stockage de CO<sub>2</sub>. Cela permet aussi à la collectivité de préserver le matériel et de concilier espaces de jeux et espaces naturels.

### Le cimetière

Choisie il y a 2 ans, la végétalisation des espaces gravillonnés est LA solution la moins énergivore depuis l'interdiction des produits phytosanitaires. Végétation spontanée, semis de graminées, plantations, l'implantation se fait lentement mais sûrement. Même si un printemps pluvieux peut raviver les hautes herbes, nous peaufinons la technique et l'organisation. Le but est de passer du minéral au végétal, qui transformera notre cimetière en un lieu plus apaisant et plus verdoyant, qualités compatibles avec les exigences du recueillement.



Cimetière municipal



Espace Guy Maréchal

### La plantation

De notre initiative, ou avec le projet « 1 Millions d'arbres en Hauts-de-France », planter massivement des arbres locaux, des variétés fruitières et des haies indigènes est une excellente manière de contrer le dérèglement climatique et le déclin de la biodiversité.

Roye, capitale du Santerre, encerclée de plaines cultivées, à décidé de se construire un avenir radieux à l'ombre des arbres !

**« Les forêts précèdent les Hommes, les déserts les suivent » Chateaubriant.**  
Modifions cette tendance, pensons développement durable !

# Échanges culturels



## LES ROYENS À BRUXELLES

**A l'initiative des comités de jumelage de Roye et de Wedemark, associations locales et collégiens ont visité le parlement européen le 5 mai dernier.**

Travailler ensemble à distance pour proposer de nouveaux rendez-vous : le challenge est réussi pour les comités de jumelage de Roye et celui du Wedemark. La visioconférence, mise en place lors de la crise sanitaire, autorise des réunions plus fréquentes entre les deux bureaux associatifs et les projets fusent.

La sortie à Bruxelles, pour la journée de l'Europe, en est un exemple concret. Les comités ont profité de l'occasion pour réunir les associations et les collégiens des deux villes pour évoquer de futurs échanges possibles.

Élus, sapeurs-pompiers, associations locales ont accompagné les membres royens du jumelage. Deux enseignantes et une vingtaine d'élèves participaient eux-aussi. Il s'agissait pour eux de leur première rencontre avec les collégiens du Wedemark. Une belle impulsion pour ce jumelage du collège Louise Michel, datant de 2021.

Cette réussite en appelle une autre. Tous travaillent désormais à la préparation du 40ème anniversaire du jumelage, qui aura lieu en 2024 à Roye.



Devant le parlement

### Le bénéfice du voyage vu par les élèves

Jules :

« Le fait de parler allemand avec des élèves m'a donné plus confiance en moi. »

Mia :

« Nous avons tous fait des efforts et à la fin de la journée, nous étions amis. Je suis encore en contact avec eux. »

Lucas :

« Ca m'a fait comprendre à quel point c'est important de parler même si c'est dur et qu'on a peur de faire des fautes. »

Martin :

« Parler avec les allemands m'a permis d'améliorer ma prononciation et a renforcé ma motivation. »

### Les enseignants passent à la suite...

... Un voyage d'une semaine à Fribourg avec les élèves allemands est prévu pour l'an prochain. Un projet commun sur le thème des énergies renouvelables sera réalisé. Un projet pour 2025 est également à l'étude, à Paris, sur le thème de la végétalisation des villes.

# Consultation citoyenne sur L'éclairage public

## du 15 juin au 15 août 2023

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 13 mars 2023, la ville de Roye suspendra l'éclairage public à partir du 15 juin.

A titre expérimental, le créneau choisi est de minuit à 6h.

En parallèle, les élus lancent **une consultation auprès des habitants et des personnes travaillant à Roye** qui veulent s'exprimer sur le créneau horaire.

En septembre, les élus décideront s'il y a lieu de modifier.

Pour ce faire, **merci de remplir le questionnaire ci-dessous** et renvoyez-le en mairie auprès du service communication. Une seule réponse par personne.

**Quel créneau, parmi ceux indiqués ci-dessous, préférez-vous pour l'extinction de l'éclairage public ?**

Merci de ne cocher qu'une case

- 00h / 6h
- 23h / 5h
- 22h / 4h

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

- Travaille à Roye
- Habite à Roye, précisez l'adresse SVP :  
\_\_\_\_\_

Observations : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**A renvoyer avant le 15 août 2023 :**

Mairie de Roye - Service communication  
✉ Place Jacques Fleury - 80700 Roye  
@ communication@roye.eu



### **Pour maintenir le nombre de classe à Roye à la rentrée**

Nous avons reçu la décision de l'Éducation Nationale qui nous a annoncé la fermeture d'une classe de l'École primaire Yvette et René Fontaine pour la prochaine rentrée de septembre, en raison des baisses d'effectifs. Cette mesure dite de « carte scolaire » pour le premier degré est une compétence partagée entre l'État et les communes. Pourtant, la décision d'ajouter ou de retirer un poste d'enseignant donc d'ouvrir ou de fermer une classe, relève du directeur académique des services de l'éducation nationale.

L'école élémentaire Yvette et René Fontaine possède un dispositif ULIS Ecole (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) destiné à des élèves en situation de handicap. Leurs enseignants ont un rôle clé reconnu en tant qu'acteurs du parcours scolaire personnalisé de ces élèves.

Pour une intégration réussie, ces derniers doivent pouvoir porter une attention spécifique aux besoins de l'enfant, en situation de handicap, sans conséquence sur l'enseignement des autres élèves de la classe. Ceci n'est possible que si les classes ont des effectifs limités. Le projet de fermeture d'une classe va donc à l'encontre du bon fonctionnement de ce dispositif.

Depuis 2019, l'école a organisé le dédoublement des classes de CP et CE1 avec un effectif d'environ 12 élèves par classe. Les enfants scolarisés dans cette école bénéficient d'un encadrement plus favorable à l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui), la bonne maîtrise des savoirs fondamentaux constituant l'un des principaux leviers pour réduire les inégalités sociales.

La fermeture d'une classe comme le prévoit l'Académie engendrera des effectifs plus élevés sur les autres niveaux, avec des répartitions de classes à double niveaux. Ce qui aura pour conséquence de déstabiliser le fragile équilibre que l'équipe pédagogique essaie, chaque jour, de mettre en place et de désorienter les élèves.

La Municipalité de Roye a toujours pour priorité la qualité de l'accueil des enfants dans les établissements scolaires.

Nous ne souhaitons pas que cette fermeture en annonce d'autres demain.

C'est pourquoi, Madame le Maire et son Conseil Municipal ont formulé le vœu pour que soit maintenue cette classe, et ont appelé le directeur académique des services de l'éducation nationale à procéder aux derniers ajustements au regard des effectifs constatés au jour de la rentrée.



500 futurs emplois dans la logistique ! Réels ou promis ? Quel manque de respect envers ceux qui cherchent un emploi ! Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. Attention à l'effet boomerang quand on s'expose trop vite ! Y avait-il urgence ? Peut-être pour rattraper une image déjà bien

écornée. Roye n'est pas la deuxième zone économique depuis des années pour rien. Quelle maladresse dans un domaine où il s'agit d'avoir beaucoup de retenue, de sagesse et d'humilité (connaît-on la définition des 3 ?). Cela peut engendrer un bad buzz négatif aussi bien pour la ville de Roye que pour l'entreprise qui peut s'en détourner. Et puis, de quand date ce projet ? Avant ou après les élections ? Oui à l'auto-satisfaction mais seulement et seulement à la signature des 500 emplois.



Nous saluons la décision de rendre enfin aux Royens leur piscine municipale, position que nous défendons depuis plusieurs années. Nous demeurons vigilants sur les tarifs la gestion de cet équipement public que nous souhaitons accessible au plus grand nombre.

## ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2023

### **Nouvelle tarification de la piscine.**

À la suite de la reprise en régie municipale de la piscine l'Arobase qui interviendra officiellement le 7 juillet, le Conseil municipal réuni en séance a voté les nouveaux tarifs. Conformément à la volonté de Mme Delannoy de proposer un prix plus bas que celui pratiqué actuellement, l'entrée unitaire adulte sera donc fixée à 4,80 € au lieu de 5,80 € (tarif royen).

### **Subvention aux associations.**

Le montant des subventions voté cette année s'élève à 122 867 €. Il reste à un niveau élevé en comparaison avec nos voisins. Par ailleurs, l'instauration de critères a permis d'octroyer ces aides de façon plus juste et équitable.

### **Petite ville de demain.**

Les élus ont obtenu un nouveau partenariat avec la région Hauts-de-France et ont adopté à l'unanimité une charte d'engagement pour élaborer la stratégie globale de revitalisation et d'attractivité du territoire.

## ATOUT BOIS POUR LES ÉCONOMIES DE CHAUFFAGE

### **Après les phases études et travaux, passage en mode opérationnel pour le réseau de chaleur bois, inauguré le 5 mai dernier.**

Mis en service en ce début d'année 2023, le réseau de chaleur bois, dont la chaufferie se situe rue Jacques Doyen, dispose de sérieux atouts.

Economique tout d'abord. Les économies réalisées atteignent 5 à 10 % pour les abonnés dès la première année d'utilisation.

Ecologique ensuite. Fonctionnant à l'énergie-bois, il est alimenté par la filière bois locale, soit dans un rayon de 100 km maximum. Cette industrie permet de fournir le combustible nécessaire issu des déchets de scierie, des sous-produits forestiers ou d'élagages. Cette énergie renouvelable permettra au réseau d'éviter l'émission de plus de sept tonnes de CO2 sur les huit ans à venir.

Quatre abonnés sont actuellement desservis. La Ville de Roye tout d'abord avec le raccordement de plusieurs bâtiments parmi lesquels la mairie, l'école « Les Tilleuls » et l'école « Yvette et René



Inauguration 5 mai 2023



Portes ouvertes 9 juin 2023

Fontaine » et le foyer alsacien. Le centre hospitalier, le Conseil Départemental (Maison des Solidarités et de l'Insertion) et la résidence AMSOM (Ancien hôpital) ont également choisi le raccordement.

### **Les chiffres clés**

410 équivalents logements alimentés

2,3 km de réseau

Plus de 1 800 tonnes de bois par an

11 postes de livraison

Biomasse d'une puissance de 1 200 kW

## Permanences

### Les élus vous reçoivent..

... de 10h à 12h à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

Prochaines dates les samedi 15 et 29 juillet, 9 septembre.

## Vie associative

### Forum des associations

Rendez-vous parc André Coël, rue Jacques Doyen, le samedi 2 septembre toute la journée.

## Seniors

### Inscription repas annuel

Les inscriptions au CCAS, 5 place du Bastion, du lundi 28 au jeudi 31 août. Réservé aux Royens de plus de 65 ans. Pièce d'identité et justificatif de domicile nécessaires.

## Santé

### Don de sang

Les prochains prélèvements auront lieu au Rex le samedi 8 juillet et le samedi 16 septembre de 8h30 à 13h.

## Logement

### Permanence

La C.N.L. 80 (Confédération Nationale du Logement Social) tiendra une permanence en mairie le mercredi 6 septembre de 14h à 15h, bureau A106, accès par l'arrière de la mairie.

Cette association aide les habitant.e.s et les consommateur.rice.s à connaître leurs droits, à les faire valoir et les défendre. Permanence sans rendez-vous.

# 14 JUILLET

## REVUE DES SAPEURS-POMPIERS

Présentation du matériel au public  
Manoeuvre incendie et sauvetage  
Place Jacques Fleury dès 11h

## X-TREM JUMP AIRBAG

A partir de 3 ans.  
Démonstration et initiation de haute voltige, école Les Platanes de 14h à 18h

## SOIRÉE DJ

École Les Platanes, 20h à 22h30

# 13 JUILLET

## JEUX BUBBLE BUMPER

Dès de 8 ans, parc A. Coël de 10h à 12h  
et de 13h30 à 17h30  
Réservations 06.29.74.45.96

## RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Départ 21h45 rue André Coël

## SPECTACLE

Jongleurs et cracheurs de feu  
22h30 - Place Jacques Fleury



# 2023 Bouge L'été! Mon été...



## ...Gourmand

### Fabrication de pizzas

Dès 6 ans, sur inscription  
Au Parc Coël, le mardi 18 juillet

### Tarte aux mûres

Dès 3 ans, sur inscription  
Esp. Maréchal - Jeudi 20 juillet

### Dégustation salade d'été

Dès 3 ans, sur inscription  
Esp. Maréchal - Lundi 24 juillet

### Chaussons aux pommes

Dès 6 ans, sur inscription  
Au Parc Coël, mardi 1er août

### Découverte des haricots

Dès 3 ans, esp. Maréchal de  
10h à 12h - Jeudi 3 août



## ...Détente

### Fabrication marionnettes

Dès 12 ans, sur inscription.  
Ecole Les Platanes  
Du 10 au 12 juillet

### Contes

Dès 1 an parc Demouy, 10h/11h  
Lundi 10 et mardi 25 juillet

### Jeux d'écriture

Dès 10 ans, sur inscription  
Bibliothèque municipale  
Mercredi 26 juillet

### Échasses urbaines

Dès 8 ans, sur inscription  
Gymnase Hélène Boucher  
Mercredi 2 août

### Initiation Cirque aérien

Dès 6 ans, sur inscription  
Parc Coël, lundi 7 août

### Spectacle Cirque aérien

Parc Coël, lundi 7 août à 16h



## ...Balade

### Sentiers de Roye

Dès 3 ans, mercredi 12 juillet  
départ Théâtre de l'Avre, 16h  
et le mercredi 16 août départ  
parc Coël 16h

### Découverte piste cyclable

Dès 10 ans, départ Théâtre de  
l'Avre, 14h - Lundi 17 juillet

### Promenades équestres

14h à 17h30 Samedi 22 juillet le  
Parc Demouy, les mardi 8 août  
et mercredi 9 août parc Coël

### Trottinette / sécurité routière

Sur inscription, jeu de paume  
Mercredi 9 août



## ...Sportif

### Zumba kids

Dès 6 ans, parc Coël, 10h/11h  
Lundi 10 et mercredi 26 juillet  
Mercredi 16 août

### Tir à la carabine laser

Dès 8 ans, sur inscription  
Stand de tir rue de Nesle  
Mercredis 12 et 19 juillet  
Mercredi 9 août

### Zumba adultes

Parc Coël, 18h  
Mardi 25 juillet



## ...Musical

### Karaoké géant

Ecole Les Platanes  
Samedi 8 juillet - 20h.

### Soirée de clôture

Parc Coël de 20h à 22h30  
Vendredi 18 août



## Voyage

### Journées à la mer

Berck plage le 10 août, Quend  
Plage le 17 août  
En fonction du quotient familial  
Réservations 03 60 63 01 22



## ...Famille

### Tournée d'été HDF

Blind test, jeux. Lots à gagner  
Ecole Les platanes  
Samedi 8 juillet 15h

### Soirée « La fureur »

Au Rex - 20h  
Vendredi 21 juillet

### Jeux de société

Dès 3 ans, au Rex - 20h à 22h  
Vendredi 4 août

### Course voitures à pédales

Parade 10h45 aux Platanes  
Course centre ville 14h30  
Dimanche 13 août



## ...Nature

### Fabric. mangeoires oiseaux

Dès 6 ans, sur inscription  
Parc Demouy - Mardi 11 juillet

### Fabric. Bombes à graines

Dès 3 ans, sur inscription  
Parc Coël - Mercredi 12 juillet

### Monsieur Gazon

Dès 3 ans, sur inscription  
Parc Coël - Mercredi 12 juillet et  
Mardi 8 août

### Restauration de la mare

Dès 16 ans, sur inscription  
Rdv allée Bertrand Guibon  
Mardi 25 juillet

### Nichoirs en torchis

Dès 3 ans, sur inscription  
Parc Demouy, vendredi 11 et  
lundi 14 août



## ...Découverte

### Fabrication d'objets volants

Dès 8 ans, sur inscription  
Au Rex le lundi 17 juillet

### Initiation astronomie

Dès 6 ans au Rex  
10h à 12h et 14h à 19h  
Jeudi 27 juillet



**Merci de réserver les activités nécessitant  
une inscription au 06.29.74.45.96**

# L'AROBASE



## Réouverture le samedi 15 juillet 2023

### Horaires

Lundi  
14h - 20h

Du mardi  
au dimanche  
10h - 20h

### Activités et tarifs - Été 2023

Entrée adulte : 4,80 €

Entrée enfant (-14 ans) : 4 €

Entrée étudiant, PMR, RSA : 4 €

Gratuité pour les enfants de - 3 ans

Pass aquatique piscine

Abonnement mensuel 25 €

*Engagement 6 mois*

*Les espaces forme et bien-être ne seront pas disponibles pour le moment.*



### L'Arobase - Centre aquatique

Rue Jacques Doyen à Roye

Tél. 03 22 87 69 01